

## FICHE DOMAINE : Généralités, médias, éducation

- ✚ **Quoi ?** Le domaine concerne le savoir de manière générale, les ouvrages de bibliographie, de muséologie ; les sciences de l'information, média, journalisme, presse ; l'édition, le livre et la lecture. Il est complété par les documents relevant de l'éducation et de l'enseignement. Théories de l'éducation, courants pédagogiques, relation école/société/parentalité. Les documents traitant des relations parents/enfants dans le cadre d'activités de loisirs éducatives, l'accompagnement éducatif des enfants par les parents sont classés ici. Orientation, formation continue, culture générale ; illettrisme, analphabétisme. Domaine connexe : fonds professionnel.
- ✚ **Le support imprimé** est complété par l'acquisition de **livres audio** (MP3 ou autre) et de **DVD**.
- ✚ **Le support numérique** vise la complémentarité du fonds imprimé et privilégie les nouveautés, best-sellers, titres à forte rotation.
- ✚ **Public cible** : adulte tout public et jeunesse

- ✚ **Objectifs** : Information générale sur le savoir, les médias, l'éducation, l'enseignement et leurs acteurs. Approfondissement des connaissances professionnelles des différents acteurs de la lecture publique ; préparation aux concours de la filière culturelle ou administrative. **Adulte** : renforcer l'esprit critique par une approche des différentes formes de médias /Proposer une vision générale du monde éducatif (penseurs, méthodes, etc.)/ Représenter les débats et actualités de fonds / Actualiser le domaine des bibliothèques, du livre et du patrimoine littéraire /Accompagner les parents dans l'éducation de l'enfant **Jeunesse** : proposer des ouvrages qui permettent au lecteur d'assouvir sa curiosité dans des domaines très variés présentés ensemble (encyclopédies). / Eduquer aux médias / Faire découvrir différentes façons d'apprendre, d'autres écoles.
- ✚ **Politique d'exemplarisation** : **Adulte** : 1 exemplaire voire 2 (1 pour l'annexe) selon le sujet, la demande et si appartenance au « fonds local ». **Jeunesse** : 3 à 4 exemplaires

- ✚ **Règles de sélection et exclusions** : On veillera à ne pas acquérir de livres scolaires. Le domaine répond à une logique majoritaire d'actualité et de collection de lecture publique. Il est constitué de guides pratiques, de livres à but didactique, mais aussi d'essais et de biographies. **Adulte** : ne sont pas achetés : revues, dictionnaires, encyclopédies, bibliographies, catalogues, annuaires, répertoires, les ouvrages professionnels et spécifiques destinés aux personnels de l'Education Nationale (concours, formation continue, pédagogie, etc.).Ouvrages le plus souvent illustrés. Des beaux livres illustrés sont achetés dès que possible. Documents destinés au grand public, excepté pour le fonds local. Attention à la rapide obsolescence des contenus. La grande diversité des points de vue est recherchée. **Jeunesse** : les ouvrages de type encyclopédie générale doivent être attrayants (veiller à la mise en pages) et bien structurés (éviter les livres fourre-tout, desquels rien ne ressort).Pas d'acquisition de livres scolaires.

- ✚ **Règles de désherbage** : 10 ans de façon générale, 8 ans pour les ouvrages traitant d'actualité. Documents abîmés, vieilliss, obsolètes dans leur contenu. Désherbage systématique et estival. Priorité aux dons (si adapté au lectorat) (sauf si ouvrages obsolètes).Certains titres concernant des sujets de référence ou peu représentés peuvent être conservés si aucune nouveauté ne paraît chez l'éditeur. Jeunesse : beaucoup de données chiffrées dans les encyclopédies amènent à les désherber tous les 5 à 8 ans. Même délai pour les documents sur les médias.